№2023054

VILLE D'HENRICHEMONT
1 PLACE DE LA MAIRIE
18250 HENRICHEMONT
☎ 02.48.26.70.04
mairiehenrichemont@orange.fr

ARRETE DU 20 JUIN 2023
PORTANT REGLEMENTATION DU STATIONNEMENT DES VEHICULES PLACE HENRI IV

Le Maire d'Henrichemont,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2212-2 et L2213-1
- Vu le Code de la route
- Vu le Code de la voirie routière
- Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité du public,
- Considérant qu'il y a lieu de faciliter le stationnement du camion d'outillage Saint Etienne, prévu le mardi 27 juin 2023.

ARRETE :

Article 1er : Le stationnement des véhicules sera interdit le mardi 27 juin 2023, Place Henri IV, dans l'arrondi du quart est, de 12h00 à 18h00.

Article 2ème : La signalisation sera mise en place par les services techniques de la commune.

Article 3ème : La Gendarmerie et le Directeur des Services Techniques, les organisateurs sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté dont ils recevront ampliation.

Le Maire
Gilles BUREAU

MAIRIE D'HENRICHEMONT CHER

Publié sur le site internet de la commune le 20/06/2023

GB

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
018-211801097-20230620-2023_54AR-AR
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/06/2023